Le Télégramme

Cannabis. La filière fait chanvre à part.

Publié le 20/08/2018 à 06:00



Christophe Latouche a créé sa société, L'Chanvre, il y a une vingtaine d'années. Douze personnes travaillent aujourd'hui dans son entreprise. | Photo François Destoc.

Ces derniers jours, la fermeture de coffee-shops, à Brest et à Vannes, qui vendaient des fleurs de cannabis, produits illégaux, a défrayé la chronique. Parallèlement à ces usages interdits, il existe une filière tout à fait légale du chanvre, appelé aussi cannabis sativa. Plante cultivée depuis des siècles en Bretagne.

Christophe Latouche est intarissable quand il parle de chanvre, dont il transforme les graines dans son laboratoire de Gouarec (Côtes-d'Armor). « J'ai créé ma société, L'Chanvre, il y a une vingtaine d'années. Au début, certains me riaient au nez. Maintenant, douze personnes travaillent dans mon entreprise. Chaque année, on transforme 150 tonnes de graines issues de plants cultivés sur plus de 130 hectares, en Bretagne majoritairement. »